

Certificat de protection volontaire du climat

La Fondation PME Clima confirme que

Sto AG

a apporté une contribution volontaire à la protection du climat par les quantités de CO₂ suivantes qui sont compensées dans des projets de qualité tels que le reboisement en Uruguay:

Quantité de CO₂ compensée: 842 t (Compensation partielle)

Validité 2026

Winterthur, 4. Décembre 2025



Matthias Baumberger
Directeur

Numéro de certificat: 040341J12

Fondation PME CLIMA · Rudolfstrasse 13 · 8400 Winterthur

La Fondation PME CLIMA est d'après la loi fédérale une Fondation à but non-lucratif, exonérée d'impôt, qui fonctionne pour protéger le climat.